



## Assemblée Générale de l'UNSS du 16 janvier 2024

### Intervention liminaire du SNEP-FSU, Benoit HUBERT

Au-delà des vœux de bonne année que j'adresse au nom du SNEP-FSU à l'ensemble des membres de l'Assemblée Générale de l'UNSS et à toutes celles et ceux qui au quotidien la font vivre, faisons le vœu que le sport scolaire retrouve un fonctionnement apaisé avec une vitalité renouvelée incluant une démocratie en acte et une santé financière réinstallée grâce à des mesures fortes préservant le cœur de notre activité, les rencontres.

Cette nouvelle année est marquée par la nomination d'une nouvelle ministre avec un périmètre ministériel élargi qui pose, compte tenu des enjeux lourds tant à l'Éducation nationale qu'aux Sports à l'aube des JOP de Paris, de nombreuses interrogations et laisse dubitatif. Au-delà de la polémique suscitée par son positionnement sur le privé et l'attaque formulée à l'égard de l'École publique, gratuite et laïque, nous aurons sur notre champ propre à éclaircir plusieurs points parce que contrairement à ses propos, la « place renouvelée du sport à l'école » ne s'appuie pas « sur le socle de l'EPS et des AS ». L'EPS et les AS ne sont pas le socle du sport à l'École, ILS SONT le Sport à l'école ! Il en va de même sur la nouvelle conception des fondamentaux mis en avant : « lire, écrire, compter, bouger ». Le temps de l'École, le temps des apprentissages n'est pas celui du bougé... À la rigueur de l'apprendre à bouger, mais encore faut-il savoir ce qu'on met derrière ce terme ! Bouger pour bouger n'est pas ce qui est attendu pour un réel impact des JOP, l'EPS n'est pas du gigotage, du défoulement et de la santé, nous avons des contenus liés aux pratiques sociales de référence, à la culture à transmettre. En cette année où le sport est devenu grande cause nationale et où le premier ministre, alors ministre de l'Éducation, avait promis de mettre l'EPS à l'honneur, nous attendons des actes forts inscrits dans le dur et non de dispositifs dont la pérennité est conjoncturelle et intimement liée aux JOP.

Clarifier les concepts, les positions de chacun·e pour éviter les confusions, les amalgames, les concurrences est nécessaire si on veut gagner en lisibilité et pouvoir travailler sereinement à des continuités possibles !

Porter la cause nationale du sport dans le système éducatif ne doit pas être un artifice communicationnel. Les réformes portées par le gouvernement pour l'Éducation nationale portent atteinte à cette cause. La réforme du lycée et sa déstructuration grève de plus en plus les mercredis après-midi et nuit à l'engagement des jeunes dans la pratique ; la réforme de la classe de terminale en lycée professionnel laissera les jeunes lycéen·nes sans pratique physique une bonne partie de l'année, les rencontres UNSS sont de plus en plus impactées par le zèle autour de la question du remplacement de courte durée, les deux heures de sport supplémentaires au collège génèrent des concurrences néfastes au développement de la pratique de toutes et tous, le manque de recrutement aboutit à des classes de plus en plus chargées nuisant à la prise en compte de chacun·e et à leur pratique effective... Les conditions de travail se dégradent toujours plus et si chacun·e en fait le constat, aucune réponse structurelle efficace n'est apportée. C'est pour un métier revalorisé, des conditions de travail améliorées, une revitalisation de l'EPS et du sport scolaire que les enseignant·es d'EPS seront dans la rue dès le 1<sup>er</sup> février.

S'agissant de l'UNSS qui est notre sujet du jour, même s'il n'est pas extérieur aux conditions décrites, nous vivons une véritable crise. Des manifestations, des pétitions, des rassemblements dans une période relativement courte, c'est du jamais vu et c'est le signe que quelque chose dysfonctionne. On nous dira probablement que tout va bien et qu'il nous faut être patient-es mais il n'est pas possible de sacrifier une génération de jeunes à l'aune de difficultés budgétaires et de choix politiques. En attendant le rapport de l'Inspection Générale, peut-être serait-il utile de s'inspirer du rapport Buffet/Diagana parce que notre UNSS ne semble pas à distance complètement des difficultés relevées pour les fédérations sportives, au moins sur le plan de la démocratie interne.

Des décisions verticales sans dialogue comme la suppression des compétitions de ski à un mois de leur tenue, faisant fi du travail des enseignant-es pour les préparer, du travail permanent auprès des élèves licencié-es pour les préparer, des CMN averties post décision etc. La démocratie est en panne et c'est un moindre mot que de le dire.

La structure nationale de l'UNSS aura beau jeu de renvoyer la responsabilité au choix de suppressions de rencontres aux services déconcentrés quand ces derniers se trouvent dans l'obligation d'arbitrer faute de moyens. Les 12 millions de déficit ne sont pas de leur responsabilité mais on les pointe facilement du doigt quand sous la contrainte financière ils se trouvent dans l'impossibilité d'organiser des rencontres... C'est inacceptable et un déni de responsabilité !

Mesdames et messieurs les membres de l'Assemblée Générale, vous n'aurez sans doute pas été surpris-es par la présence d'un comité d'accueil des collègues militant-es du SNEP-FSU. Pour nous, l'heure est grave. Il y a 15 ans, nous étions déjà présent-es sur ce même parvis pour défendre le service public du sport scolaire au moment du détachement des cadres ; détachement qui éloignait l'UNSS du service public de l'éducation. Aujourd'hui c'est toujours le service public du sport scolaire que nous défendons. L'UNSS doit cesser de recourir à plus d'externalisation, elle doit changer sa politique budgétaire.

Nous sommes à l'heure du bilan financier de l'exercice 2022-2023. Le déficit catastrophique de 12.3M€, et plus particulièrement les orientations et choix budgétaires de la direction nationale UNSS, sont pour nous inacceptables ! C'est un sérieux coup porté à tous et toutes nos collègues cadres et animateurs / animatrices d'AS qui organisent les rencontres pour nos licencié-es en optimisant et en mutualisant les transports et en cherchant constamment à minimiser les coûts dans tous les domaines.

Sur la diapositive d'introduction du dernier CA, le directeur affichait les mots « sincère, transparent, vision 2030 ». Comment peut-on y croire alors que ni le CA, ni l'AG n'ont pu étudier le budget complet 2022-2023, budget que le SNEP-FSU a réclamé à plusieurs reprises ? Comment y croire quand la direction financière revient sur ses engagements envers les services UNSS en ne versant les crédits de fonctionnement et d'animation qu'au compte-gouttes et désormais uniquement sur les comptes Manager one ? Comment pourrons nous concrétiser le PNDSS 2024-2028 dont les 1<sup>ers</sup> contours nous seront présentés aujourd'hui si nous n'avons pas les ressources financières suffisantes ?

Aujourd'hui nous sommes face au fait accompli. La direction nationale a dépensé de l'argent sans limite et souvent sans avis des instances. Le ministère a laissé faire en accordant à la DN une confiance aveugle malgré les multiples alertes. La DN ne peut pas faire porter à l'ancienne direction la responsabilité de ce déficit, c'est bien trop facile. Pour l'année 2022, elle a justifié le déficit par celui de la Gymnasiade et par les remises sur le contrat licences (COVID) et pour

la période de janvier à aout 2023 ce serait uniquement la faute à l'inflation et 2 saisons de championnats de France. Encore heureux que nous ayons dépensé de l'argent pour les rencontres, c'est bien l'objet de l'UNSS. Sans rencontre, elle n'a plus aucune raison d'exister.

Nous y reviendrons plus précisément au moment du compte de résultats car c'est dans la nature et le montant de certaines dépenses qu'il faudra regarder pour trouver des explications au déficit et prendre des décisions pour orienter différemment la politique budgétaire de l'UNSS.

Les élèves ainsi que leurs enseignant-es sont toujours au rendez-vous puisque nous approchons le final du nombre de licencié-és de l'an dernier (1050 000 aujourd'hui et 1 175 000 en juin 23). Mais pour combien de temps si nous annulons des rencontres comme ce qui est en train de se passer à l'heure actuelle ? Le risque est grand d'un repli sur soi des AS et d'une grande démotivation des élèves et des enseignant-es.

À cela il faut ajouter la nouvelle difficulté d'application parfois très zélée du Remplacement de Courte Durée. Je l'ai déjà évoqué mais la pression de certains chefs d'établissements mais aussi de certains Recteurs et/ou DASEN pour que nos collègues soient obligatoirement remplacés ou pour qu'elles et ils rattrapent leurs cours devient de plus en plus problématique. Nos collègues cadres sont très inquiet-es car elles et ils n'ont plus aucune certitude d'avoir suffisamment de profs pour assurer l'organisation, l'encadrement, voire la sécurité des élèves pour les rencontres. Nous sommes en pleine phase des rencontres départementales, académiques, voire de championnats de France et tout cela se fait dans la plus grande incertitude. Il est plus qu'urgent que le ministère précise que l'UNSS, pour son bon fonctionnement, ne doit pas être assujettie au RCD. Vous nous avez dit au CA du 15 décembre qu'un courrier en ce sens était en préparation et qu'il serait adressé aux Recteurs/DASEN et chefs d'établissements. Nous l'attendons toutes et tous avec impatience.

Enfin, puisque les instances de l'UNSS sont en train d'être renouvelées à tous les échelons, nous attirons votre attention sur le fait qu'un certain nombre de DASEN n'ont pas fait remonter les noms des personnes qu'ils doivent désigner pour siéger dans les CDUNSS. De la même manière, les organisations syndicales représentatives au plan académique n'ont pas toutes été sollicitées pour désigner leurs représentants, ou encore certaines OS ont été sollicitées à tort. Nous demandons à la DGESCO d'adresser un courrier de rappel aux DASEN et Recteurs dans les plus brefs délais car les CDUNSS devront être réunis entre le 22 janvier et le 2 février. Sur ce même sujet, nous rappelons que les statuts de l'UNSS prévoient que les deux syndicats les plus représentatifs en EPS désignent leurs représentants pour siéger dans les instances de l'UNSS. Or, depuis le nouveau périmètre des élections professionnelles en 2022, les sièges sont attribués en fonction des résultats de la CAPN et des CAPA second degré. La représentativité des professeur-es d'EPS ne peut donc plus être mesurée.

Le SNEP-FSU demande la mise en place d'élections spécifiques aux enseignant-es d'EPS du second degré dans les meilleurs délais afin de respecter les statuts.

Vous l'aurez compris, pour nous, l'UNSS traverse une crise sans précédent. La gouvernance hyper verticale et le pilotage budgétaire de la DN créent du mal-être et des tensions au sein des services. Les personnels de droit privé craignent pour leurs emplois, les cadres ont toujours les mêmes incertitudes sur le montant des crédits qu'elles et ils vont recevoir, certains personnels de droit privé et cadres sont à la limite du burn out.

Pour donner corps à cette grande cause nationale et à un impact véritable des JOP dans le système éducatif, doubler la subvention du MEN à l'UNSS au bénéfice des rencontres des élèves tout en assainissant la situation présente, améliorer les conditions de travail, augmenter les temps d'EPS, recruter par concours davantage de professionnels formés, revaloriser les salaires... voilà quelques pistes prioritaires à travailler urgemment ! C'est pour que cet impact devienne réalité que les enseignant·es d'EPS seront dans la rue le 15 mars prochain parce que l'EPS, le sport scolaire, les enseignant·es et les élèves le méritent.

## **DISCUSSIONS ET REPONSES**

### Réponses du ministère :

- Le doublement de la subvention du MEN n'est pas à l'ordre du jour.
- RCD : un point de situation a été demandé aux secrétaires généraux des académies. En fonction des réponses reçues, 2 cas de figure : un courrier générique ou si les infos sont plus précises un courrier ciblé.
- Désignation par les DASEN et les syndicats pour les CDUNSS : un rappel sera fait
- Accord cadre transport : une solution = sortie de l'accord pour la prochaine rentrée mais il faut être au plus près de la réalité des territoires pour s'assurer que ce ne sera pas pire. (ndlr : il ne s'est rien passé depuis juin, la DN n'a pas fait davantage d'investigation !)
- rapport de l'IG sur l'UNSS : Le rapport n'a pas encore été communiqué. Mais, comme tout autre rapport, il ne sera pas forcément publié
- incidence des groupes de niveaux en collège (question élu·es des AS) : il est trop tôt pour le savoir. Mais le ministère y sera attentif pour que ça n'impacte pas les AS et l'UNSS

### Réponses du directeur national :

- Candidature Championnat d'Europe de Handball à Créteil en 2025 (question des élu·es des AS) : Le projet est en cours avec le service régional et dans les mains du rectorat de Créteil. Les coûts devront être maîtrisés (zéro transport sur le site) mais le budget doit être encore consolidé. La décision de la faisabilité sera prise en février 2024. Si oui, il sera présenté en CA puis devra recevoir l'approbation de l'AG en juin 2024 (ndlr : cette fois, la DN devra attendre la décision de l'AG et ne pas s'engager unilatéralement comme pour la Gymnasiade)
- notre fédération doit chercher des subsides différents (ndlr : il dira plus tard qu'il verra avec les fédérations délégataires pour les associer financièrement aux compétitions, et pour les collectivités qu'elles participent aux événements... ce qui se fait déjà par ailleurs !)

Retrouvez l'ensemble des documents relatifs à l'AG sur [notre site](#)